

PROCÉDURE DE PROTECTION DES MINEURS

SESSIONS DE PARAY

La procédure qui suit doit être transmise lors de la pré-session (cf edt pré-session). Cette procédure a pour objectif d'accompagner les animateurs, pour éviter **ensemble** des dérives comportementales et se prémunir contre tout soupçon ou délation infondés. Lors de cette réunion, toute l'équipe organisatrice et animatrice de la session kids doit être présente (responsables, frères et sœurs en service, prêtres, consacrées).

Le but est de donner des repères simples et quelques conseils de bon sens à l'équipe organisatrice, mais aussi de rassurer les parents qui nous confient leurs enfants.

I. LA CHARTE DU BON COMPORTEMENT

Il est demandé à tous ceux qui servent auprès des enfants de signer une charte du bon comportement, par laquelle ils s'engagent à établir une juste distance et une relation saine entre eux et les enfants qu'ils accompagnent durant la session.

- Les frères en service signent la charte une fois en début de semaine.
- Les sessionnistes qui viennent aider pour ½ journée la signent en début de matinée ou d'après-midi. Dans l'équipe de la TA, un frère ou une sœur est chargé de l'accueil des sessionnistes : une partie de sa mission est de lire cette charte aux sessionnistes et de la leur faire signer.
- De plus, Les sessionnistes devront avant de rentrer dans les TA déposer un carton « service enfant » sur lequel est inscrit nom et numéro de téléphone. Les cartons seront rangés par demi-journée et remis au responsable des sanctuaires.

II. PRECAUTIONS A PRENDRE

Le responsable enfants et ses adjoints se doivent d'établir la bonne distance entre les adultes-animateurs et les enfants, de faire respecter des règles claires simples et de rappeler que l'enfant doit toujours être considéré comme **une personne**.

- Il n'est pas possible qu'un adulte animateur sorte seul du lieu des tranches d'âge avec ou un ou plusieurs enfants sans raison.
- Être **toujours deux ou plusieurs pour accompagner un groupe ou un enfant**, (en particulier pour l'accompagnement à la tente Emmanuel KIDS, lors des trajets pour différentes activités proposées à l'extérieur).
- L'accompagnement aux toilettes doit se faire par groupes d'enfants accompagnés par au moins deux adultes et dans la mesure du possible un référent homme pour les garçons et une référente femme pour les filles.
- Lors des siestes, un adulte ne peut assumer **seul** la surveillance des lieux. Il faut compter au moins deux adultes.

- Savoir **repérer** et **signaler** aux responsables enfant et à ses adjoints des circonstances ou des comportements à risques.
- Être **vigilant** par rapport aux personnes non-communautaires qui viennent trop fréquemment au service enfants. Profils fragiles, gens souffrant de solitude, ou touchés par l'alcool.... Etc...
- Si suspicion, les responsables de tranche d'âge doivent faire remonter rapidement au responsables et/ou aux adjoints. Après discernement avec les référents kids, les responsables devront échanger avec ces personnes et voir ensemble quel autre service est à envisager. Les responsables devront faire le lien avec l'autre service.

III. AUTRES PRECAUTIONS POUR LA SECURITE DE L'ENFANT

- Un **bracelet de couleur** correspondant à une tranche d'âge est remis à chaque enfant. Sur chaque bracelet doit être inscrit le nom et prénom de l'enfant, le numéro de téléphone des parents ou de la personne responsable.
- Chaque enfant entre **0 et 7 ans, 8 et 9 ans** doit être accompagné jusqu'à l'entrée du lieu de sa tranche d'âge par un ou ses parents ou la personne responsable.
- La présence de l'enfant doit être pointée sur une liste par l'équipe animatrice.
- Il en est de même à la fin chaque demi-journée, l'enfant est récupéré par ses parents ou la personne responsable légale et doit à nouveau être pointé.
- Pour **les 10 et 11 ans**, seule la signature des parents ou de la personne responsable légale permet à l'enfant de quitter seul l'espace et de rejoindre ses parents.

IV. DIVERS

- Un temps de relecture dans chaque tranche d'âge aura lieu chaque dimanche matin avant la grande messe.